|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| The International Teleocmmunication Union - Connecting the World. | **Union internationale des télécommunications****Bureau de la Normalisation des Télécommunications** |  |
|  |  | Genève, le 12 août 2022 |
| Réf.: | **Lettre collective TSB 2/5**CE 5/RU | – Aux Administrations des États Membres de l'Union;– aux Membres du Secteur UIT-T;– aux Associés de l'UIT-T participant aux travaux de la Commission d'études 5;– aux établissements universitaires participant aux travaux de l'UIT |
| Tél.: | +41 22 730 5356 |
| Télécopie: | +41 22 730 5853 |
| Courriel: | tsbsg5@itu.int  |
| Web: | [https://www.itu.int/go/tsg5](https://www.itu.int/fr/ITU-T/studygroups/2022-2024/05/Pages/default.aspx) |
| Objet: | **Réunion de la Commission d'études 5; Rome (Italie), 17-27 octobre 2022** |

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la prochaine réunion de la Commission d'études 5 (Champs électromagnétiques, environnement, lutte contre les changements climatiques, passage durable au tout numérique et économie circulaire), qui doit se tenir à Rome (Italie) du 17 au 27 octobre 2022 inclus.

Les dispositions logistiques définitives prévues pour cette réunion dépendront de l'évolution de la pandémie de COVID-19 et de ses incidences sur les voyages internationaux. L'équipe de direction de la commission d'études suivra de près la situation, en étroite collaboration avec le secrétariat du TSB. Si les modalités d'organisation de la réunion doivent être modifiées, les experts de l'UIT-T en seront informés via la page d'accueil de la commission d'études, les listes de diffusion et des mises à jour de la présente Lettre collective.

La réunion de la CE 5 de l'UIT-T se tenant en présentiel, il est rappelé aux délégués que les décisions seront prises par les participants physiquement présents à la séance plénière à Rome (Italie).

La réunion s'ouvrira à 9 h 30 (CEST) le premier jour et l'enregistrement des participants débutera à 8 h 30 (CEST) au Park Hotel Villa Grazioli.

La séance d'information à l'intention des nouveaux délégués aura lieu le 18 octobre 2022 de 16 h 00 à 18 h 00 (CEST), au même endroit.

La réunion se tiendra parallèlement au 14ème Colloque sur les TIC, l'environnement, les changements climatiques et l'économie circulaire, qui aura lieu le 25 octobre 2022 de 9 h 00 à 18 h 00 (CEST). La participation au colloque est gratuite et ouverte à tous les participants qui s'intéressent aux questions relatives aux TIC, à l'environnement, aux changements climatiques et à l'économie circulaire. Des renseignements complémentaires seront mis à disposition sur la [page d'accueil de la Commission d'études 5](https://www.itu.int/fr/ITU-T/studygroups/2022-2024/05/Pages/default.aspx).

Principales échéances:

|  |  |
| --- | --- |
| 17 août 2022 | – Soumission des contributions des Membres de l'UIT‑T pour lesquelles une traduction est demandée. |
| 11 septembre 2022 | – Soumission des demandes de bourses ou des demandes de bourses pour la participation à une réunion électronique (au moyen des formulaires disponibles sur la [page d'accueil de la Commission d'études 5](https://www.itu.int/fr/ITU-T/studygroups/2022-2024/05/Pages/default.aspx)). |
| 9 septembre 2022 | – Soumission des demandes de lettres pour faciliter l'obtention du visa (voir l'Annexe A). |
| 17 septembre 2022 | – Inscription préalable (au moyen du formulaire d'inscription en ligne disponible sur la [page d'accueil de la Commission d'études 5](https://www.itu.int/fr/ITU-T/studygroups/2022-2024/05/Pages/default.aspx)). |
| 4 octobre 2022 | – Soumission des contributions des Membres de l'UIT-T (au moyen du [système direct de publication des documents en ligne](https://www.itu.int/net/ITU-T/ddp/Default.aspx?groupid=T22-SG05)). |

Des informations pratiques concernant la réunion sont données dans l'**Annexe A**. Un projet d'ordre du jourde la réunion, établi par le Président de la Commission d'études 5, M. Dominique Würges (France), figure dans l'**Annexe B**.

Je vous souhaite une réunion constructive et agréable.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

|  |  |
| --- | --- |
| Chaesub LeeDirecteur du Bureau de la normalisation des télécommunications | This QR code redirects to the latest meeeting information at: http://handle.itu.int/11.1002/groups/sg5CE 5 de l'UIT-T |
| Informations les plus récentes concernant la réunion |

**Annexes**: 2

**Annexe A**

**Informations pratiques concernant la réunion**

**MÉTHODES DE TRAVAIL ET INSTALLATIONS**

**SOUMISSION DES DOCUMENTS ET ACCÈS**: La réunion se déroulera sans document papier. Les contributions des Membres doivent être soumises au moyen du [système direct de publication des documents en ligne](http://itu.int/net/ITU-T/ddp/); les projets de document temporaire (TD) doivent être soumis par courrier électronique au secrétariat de la commission d'études en utilisant le [gabarit approprié](https://www.itu.int/en/ITU-T/studygroups/Pages/templates.aspx). Les documents de réunion sont accessibles depuis la page d'accueil de la commission d'études, et l'accès est réservé aux Membres de l'UIT‑T [disposant d'un compte utilisateur de l'UIT avec accès TIES](http://www.itu.int/TIES/).

**PARTICIPATION INTERACTIVE À DISTANCE**: Un service de participation à distance sera assuré au mieux pour **toutes** les séances. Pour pouvoir accéder aux séances à distance, les délégués doivent s'inscrire à la réunion. Les participants devraient prendre note du fait que, conformément à la pratique habituelle, la réunion ne sera pas retardée ou interrompue parce qu'un participant à distance ne parvient pas à se connecter, à entendre ou à se faire entendre, selon l'appréciation du Président. Si les propos d'un participant à distance sont difficilement audibles en raison de la qualité du son jugée insuffisante, le Président pourra interrompre ce participant et renoncer à lui donner la parole tant qu'il n'aura pas été indiqué que le problème a été résolu. L'utilisation de l'outil de discussion est encouragée pour faciliter la gestion efficace du temps au cours des séances, si le Président le juge bon.

**INTERPRÉTATION**: Comme convenu avec l'équipe de direction de la CE 5 de l'UIT-T, cette réunion se tiendra en anglais seulement.

**INSCRIPTION** **PRÉALABLE, NOUVEAUX DÉLÉGUÉS et BOURSES**

**INSCRIPTION PRÉALABLE**:L'inscription préalable est obligatoire et doit se faire en ligne depuis la page d'accueil de la commission d'études **au moins un mois avant le début de la réunion**. Comme indiqué dans la [Circulaire TSB 68](https://www.itu.int/md/T17-TSB-CIR-0068), dans le cadre du système d'inscription de l'UIT-T, le coordonnateur responsable doit approuver les demandes d'inscription; la [Circulaire TSB 118](https://www.itu.int/md/T17-TSB-CIR-0118) indique comment mettre en place l'approbation automatique de ces demandes. Certaines options du formulaire d'inscription ne s'appliquent qu'aux États Membres, notamment en ce qui concerne les fonctions, les demandes de services d'interprétation et les demandes de bourse. Les membres sont invités à inclure des femmes dans leurs délégations chaque fois que cela est possible.

Les **NOUVEAUX DÉLÉGUÉS** sont invités à assister à une séance d'information sur les travaux de l'UIT-T, organisée à leur intention le 18 octobre 2022.

**BOURSES**: Deux types de bourses sont accordés pour cette réunion:

– des bourses classiques pour la participation à une réunion en personne; et

– des bourses nouvelles pour la participation à une réunion électronique.

Les formulaires relatifs aux deux types de demandes de bourses sont accessibles depuis la page d'accueil de la Commission d'études 5.

Les **bourses pour la participation à une réunion électronique** consistent en un remboursement des coûts de la connectivité pendant la durée de la manifestation.

S'agissant des **bourses pour la participation à une réunion en personne**, jusqu'à deux bourses partielles par pays pourront être accordées, en fonction des ressources financières disponibles, afin de faciliter la participation des pays remplissant les conditions requises.

Une bourse partielle couvre soit a) le **billet d'avion** (billet aller-retour en classe économique selon le trajet le plus direct/économique depuis le pays d'origine jusqu'au lieu de la manifestation) oub)une **indemnité journalière de subsistance** appropriée (destinée à couvrir les frais d'hébergement, les repas et les autres frais). Lorsque deux bourses partielles sont demandées, *l'une au moins* devrait être sollicitée pour un *billet d'avion*. Il incombe à l'organisme dont le demandeur est issu de financer les autres coûts de participation.

Conformément à la Résolution 213 (Dubaï, 2018) de la Conférence de plénipotentiaires, il est recommandé de tenir compte de l'équilibre hommes-femmes et d'inclure les personnes handicapées et les personnes ayant des besoins particuliers lors de la désignation des candidats à l'obtention de bourses. Les critères sur la base desquels il est décidé d'attribuer une bourse sont les suivants: budget disponible à l'UIT; participation active, et notamment soumission de contributions écrites pertinentes; répartition équitable entre les pays et les régions; demandes de personnes handicapées ou ayant des besoins particuliers; et parité hommes femmes.

Les formulaires relatifs aux deux types de demandes de bourses sont accessibles depuis la page d'accueil de la Commission d'études 5. **Les demandes de bourses doivent parvenir le 11 septembre 2022 au plus tard**. Elles doivent être envoyées par courrier électronique à l'adresse fellowships@itu.int, ou par télécopie au numéro +41 22 730 57 78.

**L'inscription (approuvée par le coordonnateur responsable) doit être effectuée avant de soumettre une demande de bourse**, et il est vivement recommandé de s'inscrire à la manifestation et d'engager la procédure de demande **sept semaines au moins avant la date de la réunion**.

**DEMANDE DE VISA**: Cette réunion étant organisée hors de Suisse, les demandes d'assistance pour l'obtention d'un visa doivent être adressées directement à l'organisme hôte. Des instructions figurent sous la rubrique "Informations pratiques" de la page d'accueil de la Commission d'études 5.

**SÉJOUR EN ITALIE**: Des informations spécifiques dans le contexte du COVID-19 sont disponibles à l'adresse suivante: <https://www.salute.gov.it/portale/nuovocoronavirus/dettaglioContenutiNuovoCoronavirus.jsp?lingua=english&id=5412&area=nuovoCoronavirus&menu=vuoto>.

**ANNEXE B
Projet d'ordre du jour des séances plénières d'ouverture et de clôture
de la réunion de la Commission d'études 5
Rome (Italie), 17-27 octobre 2022**

| **N°** | **Projet d'ordre du jour** | **Documents** |
| --- | --- | --- |
| 1 | Ouverture de la réunion |  |
| 2 | Outil de participation à distance |  |
| 3 | Adoption de l'ordre du jour |  |
| 4 | Projet de calendrier |  |
| 5 | Approbation du rapport de la réunion précédente de la CE 5 de l'UIT-T(Genève, 21 juin – 1er juillet 2022) | Rapport 1 |
| 6 | Tour de table concernant les DPI | Des participants ont-ils connaissance de droits de propriété intellectuelle, y compris de brevets, de droits d'auteur afférents à des logiciels ou de textes ou de marques dont l'utilisation pourrait être nécessaire à la mise en œuvre ou à la publication de la Recommandation à l'examen? |
| 7 | Liste des contributions |  |
|  a) | Contributions concernant toutes les Questions de la CE 5 |  |
| 8 | Liste des sujets d'étude en suspens |  |
| 9 | Faits marquants de la Conférence de plénipotentiaires de l'UIT (PP) (Bucarest, 2022) intéressant la CE 5 de l'UIT-T |  |
| 10 | Travaux préparatoires en vue de la réunion du GCNT (12-16 décembre 2022) |  |
| 11 | Travaux préparatoires en vue de l'AMNT-24 |  |
| 12 | Groupe de travail par correspondance sur le déploiement et l'exploitation écologiques et à faible empreinte carbone des réseaux d'information et de communication |  |
| 13 | Rapport sur les notes de liaison reçues par la Commission d'études 5 de l'UIT-T |  |
| 14 | Nomination des Rapporteurs, Rapporteurs associés et chargés de liaison |  |
| 15 | Nomination du mentor de la CE 5 de l'UIT-T |  |
| 16 | Groupes régionaux de la CE 5 de l'UIT-T |  |
|  a) | Groupe régional de l'UIT-T pour l'Afrique (SG5RG-AFR) |  |
|  b) | Groupe régional de l'UIT-T pour l'Asie et le Pacifique (SG5RG-AP) |  |
|  c) | Groupe régional de l'UIT-T pour la région des États arabes (SG5RG-ARB) |  |
|  d) | Groupe régional de l'UIT-T pour l'Amérique latine (SG5RG-LATAM) |  |
| 17 | Plans d'action pour la mise en œuvre des Résolutions 72, 73 et 79 (Rév. Genève, 2022) de l'AMNT-20 (Exposition des personnes aux champs électromagnétiques, environnement, changements climatiques et économie circulaire et déchets d'équipements électriques et électroniques) |  |
| 18 | Groupe spécialisé sur l'efficacité environnementale de l'intelligence artificielle et d'autres technologies émergentes (FG-AI4EE) |  |
| 19 | Questions relatives à la collaboration et échange d'informations |  |
| 20 | Activités de promotion et réduction de l'écart en matière de normalisation |  |
|  a) | Ateliers, formations et Forums présentant de l'intérêt pour la CE 5 de l'UIT-T |  |
|  b) | Kit d'information pour les nouveaux participants à la réunion de la CE 5 de l'UIT-T |  |
|  c) | Documents d'information |  |
| 21 | Ouverture des réunions des groupes de travail |  |
| 22 | Rapport sur la Question 8/5 |  |
| 23 | Rapports des réunions des groupes de travail |  |
| 23.1 | Groupe de travail 1/5 |  |
|  a) | Approbation des rapports sur les Questions |  |
|  b) | Approbation des nouveaux sujets d'étude |  |
|  c) | Approbation du programme de travail |  |
|  d) | Consentement/détermination/approbation/suppression de Recommandations |  |
|  e) | Approbation des textes informatifs |  |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| 23.2 | Groupe de travail 2/5 |  |
|  a) | Approbation des rapports sur les Questions |  |
|  b) | Approbation des nouveaux sujets d'étude |  |
|  c) | Approbation du programme de travail |  |
|  d) | Consentement/détermination/approbation/suppression de Recommandations |  |
|  e) | Approbation des textes informatifs |  |
| 23.3 | Groupe de travail 3/5 |  |
|  a) | Approbation des rapports sur les Questions |  |
|  b) | Approbation des nouveaux sujets d'étude |  |
|  c) | Approbation du programme de travail |  |
|  d) | Consentement/détermination/approbation/suppression de Recommandations |  |
|  e) | Approbation des textes informatifs |  |
| 24 | Approbation des notes de liaison à envoyer/communications |  |
| 25 | Activités futures |  |
|  a) | Réunions prévues en 2023 |  |
|  b) | Réunions électroniques prévues en 2022/2023 |  |
| 26 | Divers |  |
| 27 | Clôture de la réunion |  |

NOTE ‒ Les mises à jour de l'ordre du jour figurent sur la page d'accueil de la CE 5.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_